

**L'incendie de la toiture de Notre-Dame survient fort à propos.
Tiens, tiens !
Et si le gigantesque brasier cachait un énorme scandale d'Etat ?**

L'incendie de la toiture de la cathédrale Notre Dame, le 15 avril 2019, a surpris et choqué le monde entier par sa brutalité, son ampleur et, surtout, par la rapidité de sa propagation au sein d'un ensemble de poutres dures comme de la pierre. Dès le lendemain, dans un premier billet, j'émettais des doutes sur le caractère « accidentel » immédiatement asséné par le pouvoir et relayé servilement par des médias complaisants.

J'envisageais alors, soit un acte anti-chrétien survenant après l'incendie volontaire de l'église Saint-Sulpice dans le VIème arrondissement le 17 mars, donc un mois avant (notons que 10 églises ou cathédrales ont brûlé en France¹ depuis juin 2018 et qu'il y a eu 878 profanations en 2017 puis 1063 en 2018, environ 3 par jour), soit un acte terroriste d'un groupe, affilié à Daesch ou Al-Qaïda par exemple, voulant venger la perte de leur territoire en Syrie et Irak.

Puis, à la lecture de l'abondante « littérature » sur l'évènement, une troisième cause, donc un nouveau responsable, me semble émerger derrière l'écran de fumée « officielle » de l'accident et de la responsabilité, vite trouvée, de la société de montage Le Bras. Cette nouvelle cause, si elle vraie, mettra en lumière **un immense scandale d'Etat**.

Je m'explique :

L'insistance des autorités, leur précipitation même, à ne retenir que l'unique piste « privilégiée », celle de « l'accident », le fut avant même que les flammes gigantesques ne soient éteintes et avant même que de quelconques experts puissent s'engouffrer dans la cathédrale, dans les pas des pompiers encore à l'œuvre. Curieux, cette précipitation à étouffer d'autres causes potentielles ! Suspect même.

Comme il est curieux d'ailleurs que la Police scientifique ne commence son travail que 10 jours après l'incendie².

Aussitôt, sans réelle possibilité d'investigation ni discernement aucun, la servilité des MSM (médias main stream) se range docilement derrière la voix officielle. Regardez avec quelle virulence et agressivité, Jean-Marc Morandini affronte un élu de Neuilly qui a osé dire³ que « *nous n'en savons rien si c'est accidentel* ».

Le feu est parti d'un lieu distant des échafaudages, donc loin du lieu des travaux incriminés. Lesquels « travaux » n'avaient pas encore commencé car on en était seulement à la phase montage de l'échafaudage métallique (qui ne nécessite aucun chalumeau). Pourtant, toute l'imagination

¹ Notre Dame de Grâce d'Eyguières le 21 avril 2019
Notre Dame de Paris le 15 avril 2019
Saint Sulpice à Paris le 17 mars 2019
Cathédrale Saint Alain de Lavaur en février 2019
Saint Jacques à Grenoble en janvier 2019
Eglise du Sacré Coeur à Angoulême en Janvier 2019
Saint Jean du Bruel en octobre 2018
Eglise de Villeneuve d'Amont en août 2018
Sainte Thérèse à Rennes en juillet 2018
Notre Dame de Grace à Revel en juin 2018

² La police scientifique ne commence ses investigations que 10 jours après l'incendie :
<https://www.ndf.fr/nos-breves/02-05-2019/notre-dame-le-temps-de-laisser-les-preuves-disparaitre-la-police-scientifique-vient-seulement-de-sy-mettre/>,

³ Morandini apostrophe un élu qui doute de l'accident :
<https://www.youtube.com/watch?v=pLuv846czTA>,

journalistique s'est concentrée, non pas sur la possibilité d'un acte volontaire, mais sur une faute des ouvriers ou de l'entreprise, comme si la cause était entendue (mégots, feu qui couve sournoisement et depuis longtemps, fils électriques dénudés, courts circuits, ouvriers soudeurs négligents, ascenseur en activité créant un arc électrique, alarmes incendie défectueuses, etc⁴ ...). Je tiens le pari que l'entreprise de montage et de réparation sera rendue seule responsable et paiera. Point barre. Pourtant, l'échafaudage autour de la flèche de Violet le Duc a résisté au brasier, lui, preuve qu'il était bien monté.

Les poutres de « la forêt » de ND, vieilles de plus de 800 ans, ne peuvent pas brûler aussi facilement. Voyez cette vidéo⁵ à titre de démonstration. Des experts des monuments historiques et des architectes (notamment l'architecte en chef des monuments historiques –ACMH- le disent et ne comprennent pas cet embrasement soudain et monstrueux. Voir cet extrait ici⁶.

Les pompiers eux-mêmes ont expliqué qu'en arrivant sur place, ils étaient dans une phase de sidération tant cet incendie s'est développé étrangement vite. Ensuite, ils ne comprennent pas pourquoi l'eau qu'ils déversaient augmentait au contraire l'embrasement du foyer.

Les poutres ne peuvent pas brûler aussi facilement sans un additif ou accélérateur pyrotechnique. L'étrange fumée jaune dégagée par le sinistre est le signe incontestable de la présence d'un oxyde métallique que les pompiers appellent « accélérateur d'incendie ».

On peut donc penser que les poutres étaient enduites d'un produit de type « thermité⁷ » qui est un composé d'oxyde de fer et d'oxyde d'aluminium (utilisé pour souder les rails de chemins de fer, par exemple), ce qui provoque, en brûlant, la couleur jaune orangée (que montrent toutes les vidéos) des énormes volutes de fumée, sans doute entretenue par le plomb fondu⁸.

D'où venait ce produit ?

En Février dernier, la charpente aurait été traitée (voir le reportage sur A2) contre les insectes avec un gel. Elle ne l'avait jamais été depuis plus de 800 ans. L'entreprise qui a « désinsectisé » a dû faire preuve de talent car pulvériser du gel à 15 m de haut n'est pas à la portée de tout le monde. Suite à ce traitement, le bois change de couleur et devient un peu couleur acajou. Le 15 avril la charpente prend feu et, assez significativement, le feu augmente au moment où les pompiers interviennent comme si l'eau activait les flammes. La charpente est en chêne, or le chêne sec ne fait pas de flamme, il rougeoie. L'entreprise, qui a désinsectisé aurait été bernée en répandant non pas un produit désinsectiseur mais un produit pyrotechnique qu'on lui a obligatoirement fourni car elle n'est pas en mesure de le produire sur le plan chimique.

Le produit de type « thermité », composé d'oxyde de fer et d'oxyde d'aluminium, donne cette couleur acajou obtenue après la pulvérisation et donne cette couleur jaune-orangée des flammes de l'incendie. Depuis Février, le produit sans doute associé à une colle a séché et s'est solidifié sur les poutres comme une pâte devenue très fine, une sorte de vernis....

⁴ Une défaillance électrique ? :

<https://www.lci.fr/police/incendie-de-notre-dame-l-hypothese-d-un-acte-volontaire-serait-ecartee-2119027.html>

⁵ Expérience tentant de brûler une vieille poutre de chêne :

<https://www.youtube.com/watch?v=Fb9vp3qa1pg&feature=youtu.be>,

⁶ L'architecte en chef, expert de la cathédrale, ne comprend pas :

<https://www.ndf.fr/histoire-de-comprendre/18-04-2019/nore-dame-ce-qui-est-arrive-etait-impossible-et-pourtant-cest-arrive-lincomprehension-dun-expert-sur-le-plateau-de-ici-video/>,

⁷ La thermité fait même fondre l'acier :

<https://profidecatholica.com/2019/04/18/quest-ce-que-la-thermite/>

⁸ Voyez la vidéo du brasier :

<https://www.youtube.com/watch?v=De3diDVonzo>

Le 15 avril (on pourrait aussi discuter le « choix » de la date), il ne suffisait plus que de mettre à feu un vrai « pot thermique » (au magnésium par exemple), générant une chaleur intense de 2200 degrés pour allumer ainsi toute la charpente pré-imbibée (et non pas désinsectisée).

Qui aurait allumé ce brasier ? Des vidéos ont montré une personne sur le toit, une heure et demie avant le drame, activant un dispositif provoquant des éclairs ou des flammes orangées-jaunes.

Etrange également que l'on ait restreint l'accès aux tours, ce soir-là, une heure plus tôt que d'habitude (18 h 30) et fait sortir tout le monde de la cathédrale sans bousculade, juste à temps⁹. C'est par les tours que l'on accède à la charpente.

C'est là qu'il faut évoquer le **grand projet de rénovation de toute l'île de la Cité** que les élites parisiennes poussent depuis le début des années 2000. Car Notre Dame serait incluse dans un grand plan¹⁰ de réaménagement des bâtiments majeurs de cet îlot central, au cœur de Paris (Palais de justice, Préfecture de Paris, Hôtel-Dieu) gérés par l'Etat, ça tombe bien. François Hollande lance une mission d'étude sur le sujet en décembre 2015¹¹.

On pourrait envisager, par exemple, une grande plateforme de déambulation, en lieu et place de la toiture de la cathédrale, sorte de parterre planté d'arbres et transparent pour visualiser la nef d'en haut. Tous les bâtiments de l'île seraient reliés par des passerelles en verre et métal pour maintenir les millions de visiteurs sur un ensemble architectural jusqu'alors méconnu car enclavé.

Écoutons Philippe Béval, Président du Centre des Monuments nationaux et Dominique Perrault, architecte et membre de l'Institut qui ont remis un rapport en ... **décembre 2016** ... à François Hollande, intitulé « Mission île de la Cité. Le cœur du cœur » :

*« L'occasion s'offre aujourd'hui d'ouvrir une nouvelle époque dans l'histoire de l'île de la Cité. Alors que les grandes administrations de l'île préparent leur avenir, que le centre de Paris connaît une série d'évolutions majeures, depuis la Samaritaine jusqu'à la conquête des berges de Seine et que **la perspective de la tenue des Jeux Olympiques de 2024 et de l'Exposition universelle de 2025** invite le monde à redécouvrir la ville des Lumières, l'île de la Cité apparaît comme le territoire le plus propice au déploiement d'une grande ambition urbaine, culturelle, architecturale et économique qui contribue au rayonnement de la France.*

Malheureusement pour les partisans de cette rénovation, la machinerie administrative et les autorisations de lancement trainent et l'échéance de 2024 risque, si on ne la brusque pas, d'être dépassée !

Pour être bien sûr de respecter son échéance de 5 ans et donc livrer une cathédrale attractive touristiquement pour les Jeux Olympiques de 2024, le président Macron va mettre en œuvre une procédure qui fait fi des contraintes habituelles obligatoires en pareil cas de rénovation :

La volonté présidentielle est de s'affranchir des règles existantes (et suffisantes) en faisant voter en urgence, avec cynisme, une loi d'exception afin d'accélérer les travaux et éviter d'être soumis aux exigences des Monuments Historiques. Une loi d'exception autorise le gouvernement à déroger aux règles d'urbanisme, de protection de l'environnement, de commande publique ou de préservation du patrimoine. Une loi d'exception permet d'éliminer les architectes et artisans spécialisés dans la reproduction des œuvres anciennes à l'identique, trop lents, trop méticuleux, trop consciencieux, en

⁹ L'accès aux tours de ND interdit une heure plus tôt que d'habitude pour une pseudo réunion : <https://www.facebook.com/panhamza/photos/a.259863080821062/1277377879069572/?type=1&theater>

¹⁰ Le projet de rénovation de toute l'île de la Cité : <http://www.missioniledelacite.paris/>

¹¹ Repenser l'île de la Cité dans son ensemble : [https://www.lepoint.fr/societe/notre-dame-de-paris-dominique-perrault-il-faut-repenser-la-cathedrale-avec-son-ile-23-04-2019-2308973_23.php?M_BT=29124066793#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20190423](https://www.lepoint.fr/societe/notre-dame-de-paris-dominique-perrault-il-faut-repenser-la-cathedrale-avec-son-ile-23-04-2019-2308973_23.php?M_BT=29124066793#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20190423)

leur imposant des délais qu'ils ne pourront pas tenir. Place aux modernes : béton, acier, verre, plastique, titane !

De plus, il faut « un geste architectural contemporain » a demandé le président, avouant ainsi son intention de ne pas retenir l'option « à l'identique ». Il faut dès lors s'attendre à des horreurs¹² :

On pense à la pyramide du Louvre, à la grande Bibliothèque, aux colonnes de Buren dans la cour du Palais royal, à l'arche de la Défense avec son hamac de bédouin, à la verrue qu'est la tour Montparnasse au milieu d'une architecture harmonieuse, à l'opéra Bastille. On sursaute aussi en pensant aux œuvres « contemporaines » d'Anish Kapoor, comme le très beau « vagin de la Reine » devant le château de Versailles, ou le « plug anal vert » de Paul McCarthy sur la place Vendôme. Que c'est beau l'art contemporain ! et si, en plus, cela peut aider les amis en mal de commandes ...

Conclusion :

Autant de précipitation (le feu n'est pas encore éteint) pour affirmer que la cause ne peut être qu'accidentelle. Autant d'empressement pour annoncer, sans l'avis et surtout contre l'avis des experts architectes que la reconstruction se fera en 5 ans. Autant de certitude pour clamer qu'on la reconstruira plus belle qu'avant¹³ (Ah bon, elle n'était pas belle ?). Ce qui, par parenthèse, prouve qu'on sait déjà qu'on ne la reconstruira pas à l'identique, comme le dit aussi le Premier ministre « doter ND de Paris d'une nouvelle flèche adaptée aux techniques et aux enjeux de notre époque¹⁴ ». Autant de vélocité pour écrire une Loi d'exception qui permettra de s'affranchir des règles d'urbanisme légales jusqu'alors. Autant de retard pour commencer les investigations et l'enquête de police dans les lieux. Autant de zèle pour mettre en avant les prétendues erreurs des techniciens de l'entreprise de montage. Aussi peu de médias qui font leur métier d'investigation mais qui prennent pour argent comptant une version officielle sans preuve.

Autant de coïncidences avec des projets de rénovation de l'île de la Cité qui n'auraient pas été prêts pour 2024 (dans 5 ans justement).

Comment voulez-vous qu'on ne trouve pas cette affaire suspecte ?

Comment voulez-vous qu'on ne se pose pas de questions ? qu'on ne VOUS pose pas de questions ?

Bien sûr, vous n'avez pas attendu d'en être à ce point de la lecture pour me traiter d'immonde complotiste. Comment peut-on imaginer que des politiques français aient pu commanditer un incendie d'un monument historique pour promouvoir un projet immobilier et touristique, c'est complètement fou et irresponsable ! C'est comme si on disait que des services américains avaient commandité les attentats du 11 septembre 2001 pour retourner l'opinion concernant la guerre en Irak. Quoique, justement sur ce point, des questions se posent aussi. Par exemple, comment se fait-il que **deux** avions aient pu faire s'écrouler **trois** tours dans le même quartier ? impossible¹⁵, sauf si les destructions avaient été préparées à l'avance, puis déclenchées de manière pyrotechnique à l'arrivée des avions (le troisième qui devait frapper le Capitole ou la tour n° 7 écroulée, s'étant crashé en Pennsylvanie).

¹² Les 10 projets fous de reconstruction :

<https://www.youtube.com/watch?v=A7doMraDq4I>

¹³ Voyez la conférence de Macron :

https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/incendie-de-notre-dame-de-paris/video-nous-rebatirons-la-cathedrale-plus-belle-encore-declare-emmanuel-macron_3401417.html

¹⁴ Reconstruire en matériaux modernes :

<https://www.bfmtv.com/societe/notre-dame-a-quoi-ressemblera-la-cathedrale-apres-sa-reconstruction-1674990.html>

¹⁵ La théorie du complot sur le 9/11 :

<http://www.lefigaro.fr/international/2016/09/11/01003-20160911ARTFIG00123-les-theories-du-complot-les-plus-celebres-sur-le-11-septembre-2001.php>

L'incendie de ND vient donc très opportunément à point pour faire aboutir, à l'arrache et dans les temps pour la grand-messe des Jeux Olympiques, un dossier de rénovation architecturale, type Disney Land, qui trainait dans les cartons parisiens¹⁶.

Des zones boisées « inconstructibles » sur le littoral français le deviennent pas miracle après un incendie. Des immeubles vétustes peuvent être reconstruits, avec l'aide des assurances, après un malheureux incendie.

Je n'accuse personne mais quand un président de la République (FH) explique froidement à des journalistes qu'il a donné l'ordre à nos services secrets « d'éliminer des cibles » à l'étranger¹⁷, on peut s'attendre à tout, surtout à l'improbable !

Yves Logette
Mai 2019

¹⁶ Le projet dans les cartons :

<https://reseauinternational.net/lenjeu-cache-de-la-restauration-de-notre-dame/>

¹⁷ Hollande a décidé l'élimination de 40 cibles à l'étranger :

<https://www.lejdd.fr/Politique/dans-son-livre-hollande-revient-encore-sur-la-pratique-par-la-france-des-assassinats-cibles-3624902>